



Web Formation – Cegid Quadra Paie

« Gérez les congés payés »

Durée 2 heures

- Fondamentaux
- Perfectionnement
- Complémentaire

Code article :

N50220/75-P0019383

Mise à jour :

31/10/2023

Objectifs pédagogiques

Mettez en place la gestion des congés payés. Comprenez le calcul de l'arbitrage des congés payés et des provisions à constater sur Cegid Quadra Comptabilité.

Prérequis

« Connaissance informatique et sociale, Cegid Quadra Paie »

Public concerné

« Collaborateur cabinet, Gestionnaire de paie, RH »

Programme

Web formation – « Gérez les congés payés ».

Durée : 2 heures

- Appréhendez les règles de base du calcul de l'indemnité des congés payés
- Paramétrez les points essentiels pour un fonctionnement optimal
- Saisissez les congés payés
- Détaillez le calcul de l'indemnité des congés payés avec des cas pratiques
- Gérez les congés d'anciennetés et les congés pris par anticipation
- Gérez les provisions pour congés payés sur Cegid Quadra Compta
- Questions et réponses avec un expert Cegid Quadra Paie

Moyens pédagogiques et techniques

L'apprenant suit une web formation collective avec l'outil Webex* ou Microsoft Teams*.

Le formateur partage son écran et présente un support d'animation. La formation associe différentes approches pédagogiques : exposés généraux, échanges avec les participants, quiz, questions-réponses, vidéos, fiches synthèses, cas pratiques...

Retrouvez votre documentation pédagogique sur <https://learning.cegid.com>

**en cas de difficulté de connexion, contactez cegidlearning@cegid.com*

Suivi de l'exécution

- Appréciation continue de la progression des participants par le formateur
- Évaluation de l'atteinte des objectifs (Quiz d'évaluation, tour de table avec analyse des feedbacks)
- Évaluation de la satisfaction des participants

Conditions de réalisation

- Inter-entreprise
- Intra-entreprise
- E-learning
- Salle de formation
- À distance

Information complémentaire

Les participants en situation de handicap sont invités à prendre contact avec la Mission Handicap (DRH@cegid.com) ou le service formation (cegidlearning@cegid.com) pour connaître nos dispositifs existants et nous permettre de répondre aux éventuels besoins d'aménagements supplémentaires en amont.